

Les listes de diffusion ayant pour préoccupation l'accès public à l'Internet en France

EPM : Plus de 1200 inscrits à la liste de diffusion des Espaces Publics Multimedia, pour s'abonner, un simple message a :

espaces-publics-multimedia-subscribe@yahoo.com

AIT : liste de diffusion de l'Association des Internauteurs Territoriaux,
http://skylab.afuu.fr/www/subrequest/ait

CRÉATIF est une association qui s'appuie sur une pluralité de dispositifs et de territoires pour l'accès public au multimédia et l'appropriation citoyenne des Technologies de l'Information et de la Communication.
www.creatif-public.net

Apronet : Association des Professionnels Internet et webmasters des collectivités publiques locales. Si vous êtes informaticien, responsable de communication, animateur multimédia, chef de projet internet ou intranet, webmaster dans une collectivité locale : liste de diffusion gratuite de l'Apronet (650 abonnés) : www.apronet.asso.fr

Réseaux citoyens i3C

regroupement d'associations engagées dans l'appropriation sociale, créative et citoyenne des TIC : www.i3c-asso.org

Internet Fiesta, du 18 au 24 mars 2002

Après le succès des trois premières éditions de la fête de l'Internet, poursuivons cet élan en élargissant cet événement pour que vous puissiez tous y participer ! En partenariat avec le Conseil Général de l'Ardèche, nous proposerons de nombreuses animations dans le réseau des centres multimédia. C'est aussi la fête de l'Internet des non-internautes, de tous ceux qui n'ont pas encore franchi le pas. C'est le moment de les aider à s'approprier les nouvelles technologies de l'information.

Dans cet esprit, les centres multimédias des Inforoutes de l'Ardèche, ouvriront gratuitement leurs portes, durant ces 7 jours. Vous et nous. Un moment privilégié pour découvrir sans "se prendre la tête". Savoir utiliser le Net pour mieux se connaître, s'exprimer et rencontrer les autres !

Des labels à la pelle !

EPN, ECM, PAPI, Cyberbases... de nombreuses dénominations existent pour qualifier les points d'accès publics à l'Internet en France. Chacun ses spécificités et compétences mais toujours le même objectif : lutter contre la fracture numérique !

PAPI : Point d'Accès Public à l'Internet, dénomination nationale regroupant l'ensemble des structures d'accueil et d'initiation aux NTIC.

EPN : Espace Public Numérique. Label attribué par la MAPI (Mission interministérielle pour l'Accès Public à l'Internet) aux nouveaux centres ayant adhéré à une charte précisant les missions de la structure. L'octroi du label permet des financements de matériel.

ECM : Espace Culture et Multimédia. Le label ECM, du Ministère de la Culture, distingue les lieux d'animation culturelle qui favorisent la production multimédia. Ainsi, ce label récompense aussi les innovations en matière "d'art numérique", et d'autres initiatives liées aux NTIC et à Internet (concert, arts graphiques, vidéo...).

Cyberbases : Concept de point d'accès publics dont le financement est aidé par la Caisse des dépôts et consignations.

Une charte pour les Centres multimédia de l'Ardèche

Lors de plusieurs séances de travail, les animateurs, en collaboration avec ceux du Sivu, ont élaboré une charte qui définit leur mission. Elle devrait prochainement être annexée à la convention de mise à disposition des matériels qui lie commune d'accueil et Sivu. En voici le contenu :

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), sont devenues un élément essentiel du développement économique, et permettent aujourd'hui d'accéder à la culture et au savoir. Malheureusement, l'accès à ces nouvelles technologies reste fortement inégal. La culture Internet, culture de l'innovation et de la création, laisse de côté une grande partie de la population. L'isolement social ou géographique, un faible revenu ou un travail précaire nuisent à une appropriation citoyenne de ces outils, et ainsi à l'expression de chacun. Les Centres Multimédia sont des lieux publics répartis sur le département de l'Ardèche, permettant ainsi à chacun d'accéder aux NTIC. Le réseau des centres, par les actions qu'il met en place, est porteur de lien social, de créativité, d'échange et d'autonomie, où chacun devient acteur.

1 - Mission des Centres Multimédia auprès du public

a. Accompagner et initier

Le matériel en possession des Centres est mis à disposition de tout public en libre-service, selon la convention signée entre la structure d'accueil et le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche. Il est ainsi possible :

- D'utiliser des outils avec un accompagnement humain pour favoriser leur appropriation.

- D'être initié à l'utilisation de ces outils dans un but de création, de production et de contenu.

Ainsi, les Centres Multimédia offrent à chacun la possibilité d'avoir rapidement à sa portée :

- Des outils de travail : logiciels de bureautique, scanner, imprimantes, tablette graphique, etc...

- L'accès à l'information dont il a besoin, grâce à la consultation de cédéroms et à la navigation sur Internet.

b. Animer et informer

Le Centre Multimédia mène un travail d'animation pour susciter une véritable réflexion sur les pratiques et les enjeux du multimédia dans notre société.

Il met ponctuellement ou régulièrement en place des manifestations, seul ou avec le réseau des Centres et le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche, telles que : semaines à thème, visioconférences, rencontres, débats, ateliers, etc.

Le public est donc fréquemment mobilisé autour de sujets thématiques, permettant ainsi de favoriser les échanges et d'être sensibilisé aux enjeux de la Société de l'Information.

c. Un espace culturel

Parfois implanté dans des structures culturelles, spécialisées ou pluridisciplinaires, le Centre Multimédia participe à l'émergence d'une "culture multimédia", en facilitant l'accès aux contenus culturels multimédia et en présentant l'actualité de la création dans ce domaine.

Il explore différentes directions : lecture, audiovisuel, musique, spectacle vivant, arts, sciences..., et il est le lieu de l'expérimentation de nouveaux moyens d'expression : écriture hyper-



textuelle, graphisme, musique électronique, etc.

2 - Le réseau des Centres Multimédia et le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche

Le réseau des Centres Multimédia a un rôle de diffusion des NTIC auprès du public. Il travaille en étroite collaboration avec le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche, qui offre un soutien et une assistance aux animateurs.

Ce réseau et ce partenariat permettent :

- Des échanges et un travail en commun entre les animateurs et les responsables du SIVU

- Un soutien à la réalisation et diffusion des animations ou projets des Centres auprès des organismes concernés ou du grand public

- L'organisation de réunions de travail

- La formation par le SIVU des animateurs, l'apport de nouvelles connaissances.

- Des retours réguliers vers le SIVU des observations et évaluations des usages dans les Centres Multimédias : fréquentation, public, type de prestations, etc..